

Arrêté N° MA-ART-2022-143

OBJET : Arrêté de circulation, Rue d'Harcourt et Rue de Verdun, Aunay-sur-Odon, commune déléguée de les Monts d'Aunay

Le Maire de les Monts d'Aunay,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L2212-1 et 2, L2213-1 à 3 ;

Vu les articles L.2121-1 et 2122-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques ;

Vu l'article R.644-2 du Code Pénal ;

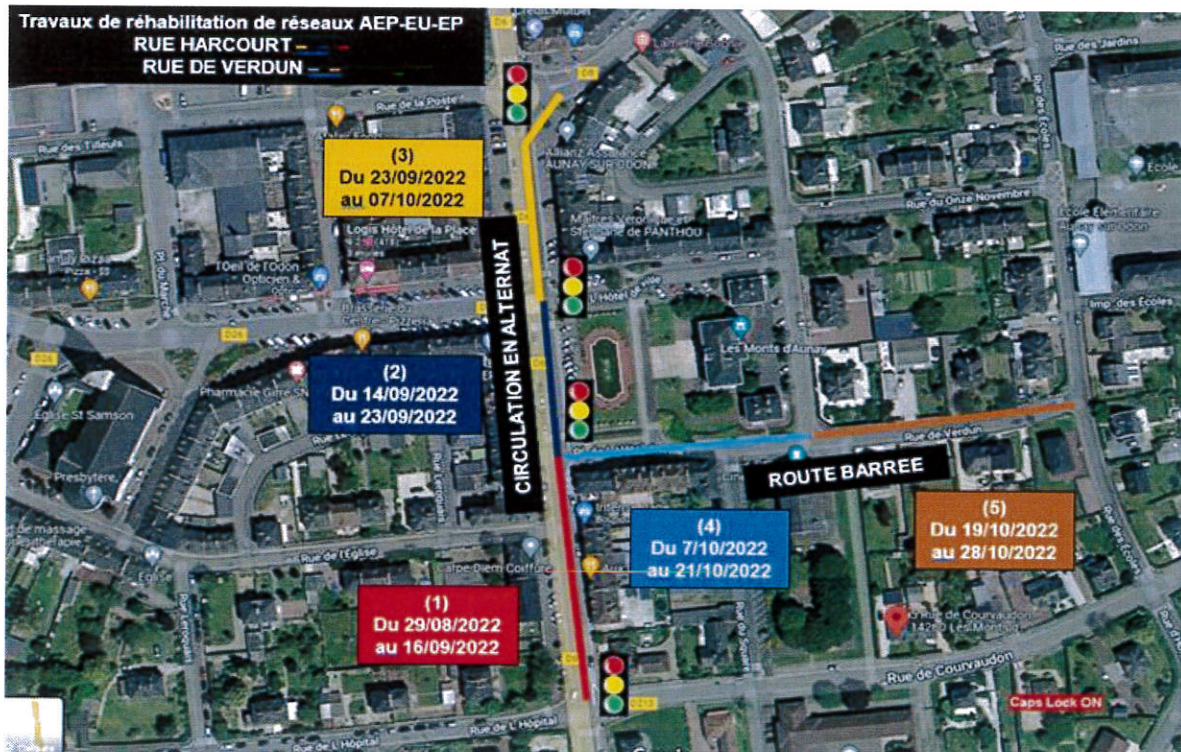
Vu le Code de la Route ;

Considérant la demande d'arrêté présentée par l'entreprise SITPO pour des travaux de réhabilitation de réseaux AEP-EU-EP rue d'Harcourt et rue de Verdun, Aunay-sur-Odon, commune déléguée des Monts d'Aunay, par phase (plan cf) à partir du 29 août et jusqu'au 28 octobre 2022 ;

ARRÊTE

Article 1 : Pendant toute la durée des travaux, l'entreprise SITPO est autorisée à empiéter sur la chaussée.

- Rue HARCOURT – Secteur 1 – du 29/08/2022 au 16/09/2022 – Circulation alternée
- Rue HARCOURT – Secteur 2 – du 14/09/2022 au 23/09/2022 – Circulation alternée
- Rue HARCOURT – Secteur 3 – du 23/09/2022 au 07/10/2022 – Circulation alternée
- Rue de VERDUN – Secteur 4 – du 07/10/2022 au 21/10/2022 – Route barrée
- Rue de VERDUN – Secteur 5 – du 19/10/2022 au 28/10/2022 – Route barrée



Article 2 : SITPO est chargée de la mise en place de la signalisation règlementaire.

Article 3 : Le présent arrêté est susceptible de recours devant le Tribunal administratif de Caen dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Article 4 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Chef de brigade de gendarmerie des Monts d'Aunay,
- Monsieur le directeur de l'ARD,
- Monsieur VAL – Kéolis (BUS VERTS)
- Le responsable des Services Techniques,
- La Directrice Générale des Services,

- Le service voirie de Pré-Bocage,
- L'entreprise SITPO,

Chargés, chacun en ce qui le concerne, d'en assurer l'exécution.

Fait aux Monts d'Aunay, le 26 juillet 2022.

Pour extrait certifié conforme
le Maire, Mme Christine SALMON



A handwritten signature in blue ink, written in a cursive style, overlapping the official seal. The signature appears to be 'Christine Salmon'.